



Octobre 2025 - Lettre d'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine



Nématode du Pin : la préfecture prend des mesures



À la suite de la découverte d'un foyer de nématode du pin à Seignosse, le préfet de région Étienne GUYOT, a pris un arrêté pour limiter sa propagation. Le transport des résineux ainsi que l'ensemble des travaux d'exploitation sont notamment interdits dans un périmètre de 20 km autour du foyer. Le nématode du pin est un organisme ravageur classé « organisme de quarantaine prioritaire ». Il entraîne une mortalité des pins et peut avoir un impact important en cas de prolifération sur le territoire. Les services de l'État sont pleinement mobilisés aux côtés des élus et des professionnels pour faciliter et accompagner la mise en œuvre des mesures prévues. Plus d'infos sur [le site Internet](#)

LNSO:Participation du public par voie électronique (PPVE)



Dans le cadre de la Ligne Nouvelle du Sud-Ouest (LNSO), des investigations préalables sont organisées pour mieux connaître les milieux traversés et sécuriser la conception du projet. Dans les zones dites sensibles, ces interventions sont encadrées par une autorisation délivrée par l'État au titre du Code de l'environnement. Depuis le 26 octobre et jusqu'au 26 novembre inclus, une participation du public par voie électronique (PPVE) est ouverte afin d'informer les citoyens sur les effets possibles de ces investigations et recueillir les observations du public. À l'issue de la PPVE, une synthèse des contributions sera rendue publique et prise en compte dans la décision finale. Plus d'infos sur [le site Internet](#)



Les aides de la PAC versées dès le 1er jour autorisé



Dès le 16 octobre, près de 43 000 exploitations ont bénéficié du versement des avances sur les aides de la PAC promises aux agriculteurs, conformément à l'engagement de la ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire. Soit 98 % des demandeurs de l'aide de base. Les avances ont été fixées au taux maximal autorisé, à avoir 70 % pour les aides du premier pilier et 85 % pour l'indemnité compensatoire de handicaps naturels. Entre le 16 et le 20 octobre, 672 millions d'euros ont ainsi été versés en Nouvelle-Aquitaine, soit 57 millions de plus qu'en 2024. Pour le préfet Étienne GUYOT, ce versement record illustre l'engagement de l'État à soutenir les agriculteurs de Nouvelle-Aquitaine. Plus d'infos sur [le site Internet](#)

L'État accompagne la filière viticole de Charente – Cognac



Le préfet de région et le vice-président du conseil de bassin viticole Charente-Cognac ont réuni, le 3 octobre dernier, les représentants des filières, des collectivités et des appellations charentaises pour aborder les défis de la filière cognac. Dans le contexte de crise actuel, les tensions géopolitiques affectent les exportations, aggravant davantage la situation des viticulteurs et des maisons de négoce. Les services de l'État ont rappelé leur engagement à soutenir la filière. Des solutions d'adaptation du vignoble, notamment en matière d'arrachage et de distillation, ou encore l'accompagnement des entreprises, figuraient au cœur des discussions. Plus d'infos sur [le site Internet](#).



ÉCONOMIE - EMPLOI

Grande Exposition du Fabriqué en France : 12 entreprises néo-aquitaines à l'Élysée



12 produits néo-aquitains (un par département) seront exposés à l'Élysée, les 15 et 16 novembre, à l'occasion de la Grande Exposition du Fabriqué en France, qui célèbre, pour la 5^e année consécutive, les entreprises, artisans, producteurs et industriels engagés dans la fabrication française. Sur l'ensemble des candidats nationaux, près de 40 % d'entre eux bénéficient de programmes gouvernementaux, notamment le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV), illustrant ainsi la bonne appropriation des politiques publiques. Plus d'infos sur [le site Internet](#)

Conférence régionale de la logistique



Organisée le 15 octobre par l'État, en lien avec le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et l'Observatoire régional des transports, la conférence régionale de la logistique a rassemblé plus de 150 participants venus échanger sur l'importance de la logistique pour la compétitivité économique et la nécessité de sa décarbonation. Un budget de 117 M€ est prévu pour le fret ferroviaire et 114,6 M€ pour les infrastructures portuaires dans le CPER 2023-2027. Les intervenants ont insisté sur l'importance d'innover, de développer des solutions bas-carbone et de renforcer la coopération entre acteurs publics et privés pour relever les défis environnementaux et territoriaux. Plus d'infos sur [le site Internet](#)

Entreprises du Patrimoine Vivant : 11 nouveaux lauréats en Nouvelle-Aquitaine



Le préfet Étienne GUYOT a attribué à 11 entreprises de la région, le prestigieux label « Entreprise du Patrimoine Vivant » (EPV). Ce label, qui fête cette année ses 20 ans d'existence, est une marque de reconnaissance de l'État qui permet aux entreprises de valoriser leur savoir-faire. Les entreprises labellisées contribuent également à la préservation de l'environnement et au développement économique et social de leur territoire. Le label EPV est ainsi une garantie pour les consommateurs d'acheter des produits d'excellence, fabriqués en France. Depuis sa mise en place en 2005, le label EPV regroupe plus de 1 350 entreprises d'exception en France, dont 150 en Nouvelle-Aquitaine. Plus d'infos sur [le site Internet](#)

Les chiffres de l'emploi



En moyenne au 3^e trimestre 2025, en Nouvelle-Aquitaine, le nombre de personnes inscrites à France Travail et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 490 050. Parmi elles 252 150 sont sans emploi (catégorie A) et 237 890 exercent une activité réduite (catégories B et C). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C croît de 1,7 % (+ 8 300) sur le trimestre et augmente de 6 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A croît de 1,7 % (+ 4 280) ce trimestre et augmente de 9,3 % sur un an. Plus d'infos sur [le site Internet](#).



Lauréats pour l'appel à projets « Coopération, création et territoires » 2025

ASTRE

Pour la huitième année consécutive, l'État (DRAC Nouvelle-Aquitaine), le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et Astre, le réseau régional des acteurs des arts plastiques et visuels, se sont associés, dans le cadre du Contrat de filière arts plastiques et visuels, pour organiser l'appel à projets « Coopération, création et territoires ». Sur les 79 candidatures déposées, 19 projets ont été sélectionnés. Trois critères ont orienté les délibérations : la rémunération des artistes, la mobilisation des acteurs de la filière des arts plastiques et visuels et l'engagement d'une coopération entre au moins 3 partenaires. Plus d'infos sur [le site Internet](#).



Un mois consacré à l'offre régionale de formation



Première région française pour l'enseignement agricole, la Nouvelle-Aquitaine se distingue par la diversité de son offre de formation, couvrant l'ensemble des métiers de la production, de la transformation et de l'aménagement des territoires ruraux. Les effectifs régionaux connaissent une progression sensible de 1,5 % avec 300 élèves en plus en 2025 pour un total de 20 000 élèves. Le taux de réussite dépasse 88,8 % en Nouvelle-Aquitaine, en hausse également par rapport à l'an passé. Cette réussite illustre l'engagement des équipes pédagogiques, des établissements et des apprenants dans la formation aux métiers du vivant, de l'environnement et de l'alimentation durable. [Plus d'infos sur le site Internet](#).



« L'économie sociale et solidaire emploie près d'un salarié sur huit en Nouvelle-Aquitaine »



En 2022, 263 000 salariés travaillent dans l'économie sociale et solidaire (ESS), soit 12 % des effectifs salariés, ce qui est supérieur à la moyenne nationale. Les Deux-Sèvres, la Creuse et, dans une moindre mesure, le Lot-et-Garonne sont les départements néo-aquitains les plus concernés. Plus d'infos sur [le site Internet](#)

En bref:

- **Le Mois de l'innovation publique** organisé par la Direction interministérielle de la transformation publique, se tient jusqu'au 29 novembre. Retrouvez tous les événements organisés en Nouvelle-Aquitaine sur le [site Internet de la préfecture de région](#)



Pour se désabonner de cette newsletter, veuillez visiter le lien suivant: [se désabonner](#)
© 2025 en Gironde

